

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

A Travers Nos Régions

MAKOKOU : REPRIS DES ACTIVITES SPORTIVES SCOLAIRES



Photo: EKOMBA NDOMBE

LA ville de Makokou a renoué avec les activités sportives scolaires. Pour preuve, la gouverneure de province, Christiane Leckat, a procédé au lancement, il y a quelques jours, de la 2e édition du championnat scolaire et universitaire (CSU) pour le compte de l'Ogooue-Mindo, devant un parterre d'autorités politico-administratives locales et de plusieurs élèves venus assister au match ayant opposé les filles du lycée d'Etat Alexandre Sambat à celles du lycée catholique Notre Dame de Victoire. Match ayant vu la victoire des premières citées sur un score de 9-0. Auparavant, le coordinateur provincial du CSU, Renaud Lionel Befene b'Ollou, a remercié les personnalités locales et rappelé le contexte ayant permis de renouer avec les activités sportives scolaires. Et a insisté sur les bienfaits du sport et les avantages à tirer aux plans personnel, compétitif et des "valeurs de dépassement de soi". Le directeur provincial de la jeunesse et des sports a, lui, invité la jeunesse ogivine à s'adonner au sport. Puisque c'est de par sa pratique permanente que l'on dénicher des talents dans telle ou telle autre discipline.

KOULA-MOUTOU : RENCONTRE FESTIVE LORS DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE



Photo: Sedrique Mavendji Keka

LES correspondants des médias publics et privés dans la province de l'Ogooué-Lolo (Gabon-Télévisions, L'Union, Télé-Africa, Nour Tv, Télé régionale, Radio-Gabon, radio 7, Gabon-News) ont célébré le 3 mai dernier la Journée internationale de la liberté de la presse autour d'un repas. Un moment de détente, en toute convivialité. Les débats, à bâtons rompus, portaient sur : l'amélioration de l'écosystème communicationnel ; le communicateur de l'Ogooué-Lolo est-il véritablement libre ? et quid de la guéguerre entre correspondants locaux du même organe de presse ? Les uns ont sollicité de leurs rédactions des dotations en appareils numériques de dernière génération. Et d'autres qui exercent dans le bénévolat, un accompagnement quelconque. Comme l'obtention d'une carte de presse pour prouver aux autorités locales son appartenance à tel organe. Ils souhaitent aussi des stages transversaux, pour mieux appréhender les rudiments du métier. Président du comité d'organisation, Constant Ondo Mba a invité ses jeunes confrères à être crédibles et dignes sur le terrain.

EKOMBA & KEKA

Franceville : le procureur général sensibilise sur les violences en milieu scolaire

Nadège ONTOUNOU
Franceville/Gabon

DANS le cadre de la campagne nationale de sensibilisation et de lutte contre les violences, instituée par le Programme gouvernemental Gabon égalité, le procureur général (PG) près la Cour d'appel judiciaire de Franceville, Eddy Narcisse Minang, a animé dernièrement, au gouvernement de Masuku, une campagne contre les violences en milieu scolaire. Les responsables d'établissements scolaires secondaires de Franceville, les psychologues ainsi qu'une partie d'élèves prise dans chaque établissement ont été éduqués sur la nature de ce phénomène. A savoir les violences physiques et verbales perpétrées entre élèves, entre élèves et enseignants et entre enseignants et élèves. Notamment, les brimades, les coups et blessures volontaires, les vols, les cas de viols en réunion et



Photo: Nadège Ontounou

Photo de famille entre le procureur général et les élèves sensibilisés.

d'homicides des enfants sur d'autres enfants. Sans oublier les violences morales et psychologiques qui passent par des mots grossiers, avilissants, blessants, des voies de faits, etc.

"Nous attirons l'attention du personnel d'encadrement sur les nouvelles dispositions de l'article 6 de la loi 006/2021. A savoir que les enseignants, les psychologues, les personnels d'encadrement sont tenus d'in-

former les autorités de tous les actes de violences qui sont portés à leur connaissance. En cas de non dénonciation, ils peuvent être poursuivis", a martelé Eddy Minang.

La campagne a été lancée devant le gouverneur Jacques Denis Tsanga, avec l'appui du ministère de l'Education nationale via le directeur d'académie provinciale du Haut-Ogooué, Hugues Okouma.

Estuaire : Jean-Claude Obiang Mba réélu à la tête de l'association " Meke Me Nkoma "



Photo: Prosper Sax Nze Bekale

Une photo de famille au terme de l'AG ordinaire

Prosper SAX NZE BEKALE
Libreville/Gabon

L'ASSOCIATION " Meke Me Nkoma " a tenu son assemblée générale ordinaire samedi dernier à Nkembo, 2e arrondissement de Libreville. Occasion pour faire le bilan moral et financier de l'exercice finissant. Président de la commission chargée de la rédaction du guide sur

le mariage des Fangs de l'Estuaire, François Ndong Obiang a présenté à l'assemblée le contenu de son ouvrage. Un guide pour conserver les symboles rituels pour les générations futures, et corriger les dérives qui sont observées ici et là, lors des mariages coutumiers chez les Fangs de l'Estuaire. Et établir un lien avec les non-Fang de l'Estuaire.

Mais le fait marquant de cette assemblée générale ordinaire a été la réélection, par acclamations, de Jean-Claude Obiang Mba, à la tête de l'association pour un mandat de 3 ans, afin de poursuivre l'œuvre entamée. " Il est vrai que j'étais candidat unique, mais les membres de l'association ont estimé qu'il fallait que je continue le travail que j'avais commencé. Nous avons un grand chantier, notamment celui de l'identification des villages de la province de l'Estuaire. Pour cela, nous avons saisi le ministère des Travaux publics, afin de relancer cette identification des villages", a souligné M. Obiang Mba.

Notons que l'association "Meke Me Nkoma" a été créée le 10 septembre 2017. Elle regroupe en son sein les ressortissants fangs de toute la province de l'Estuaire.